

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2015

Le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

VOTE :

- Le Compte administratif 2014 qui présente un excédent de fonctionnement de 48 791,83 euros et un excédent d'investissement de 53 442,53 euros
- Le Compte de gestion du Percepteur
- L'affectation du résultat en compte réserves 1068 : 29 386 euros et report au budget 2014 compte 002 : 46 542 euros
- **ACCEPTTE** la reconduction des 4 taxes locales
 - taxe d'habitation : 13,87%
 - taxe foncière (bâti) : 14,04%
 - taxe foncière (non bâti) : 33,89%
 - CFE : 17,76%
- **VOTE** Le Budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 341 312 euros et en investissement à la somme de 254 176 euros
- **DECIDE** la reconduction des différentes subventions aux Associations pour un montant global de 1499 euros.
- **ACCEPTTE** d'accorder une subvention exceptionnelle au STOCK-CARS pour leur manifestation prévue le 16 août 2015. Le versement de cette subvention se fera dans l'hypothèse où le feu d'artifice prévu sera effectivement tiré.
- **ACCEPTTE** le versement de 136,85 euros au FSL (Plan Départemental d'Action pour le logement des Personnes défavorisées).
- **DECIDE** de l'organisation de la tenue du bureau pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Traite les questions diverses

Le Maire

J. RODOT

